



**DOSSIER  
CHAUVES-SOURIS**

n° 103 | JUIN 2023

La revue des  
propriétaires privés

# Notre Forêt

## Île-de-France Centre-Val de Loire

- Sommaire**
- Les incendies de forêt
  - La forêt s'invite à l'école
  - Gérer la végétation aux abords des lignes électriques
  - Comment faire filière en IDF ?
  - Marché du bois mi-2023
  - FAQ Sylvicole



## Notre forêt Île-de-France Centre-Val de Loire

**Publication :** CNPF IFC  
Centre National de la Propriété Forestière  
DR. Île-de-France Centre-Val de Loire  
5, rue de la Bourrie Rouge - CS 52349  
45 023 ORLÉANS Cedex 1  
02 38 53 07 91 - ifc@cnpf.fr  
Site-web : ifc.cnpf.fr.

**Directeur de la publication :**

Jean-Pierre PIGANIOL

**Rédaction & mise en page :**

Léa BOUBET

**Impression :** Prevost Offset  
ISSN : 1953-1923

**Dépôt légal :** Juin 2023

**Photo de couverture :**

Laurent Tillon © ONF

**Avec la participation financière de :**

Chambre d'agriculture Île-de-France  
Syndicat des forestiers privés d'Île-de-France  
Union Régionale des syndicats des forestiers privés du Centre-Val de Loire  
Velbois

**Abonnement :**

Cette revue vous a été adressée sur base d'informations cadastrales. Si vous ne souhaitez plus être destinataire, il vous suffit de l'exprimer auprès du CNPF IFC.



## ÉDITO

# Le bois énergie dans les énergies renouvelables

L'énergie est qualifiée de renouvelable lorsqu'elle provient d'une source naturelle dite inépuisable, telle que le soleil, l'eau, le vent, la chaleur de la terre, etc. ; ou d'une source qui peut se reconstituer à l'échelle humaine, comme le bois ou la biomasse en général. Ce qui n'est pas le cas des énergies dites fossiles dont la reconstitution est beaucoup plus longue (gaz, charbon, pétrole, etc.).

La commission européenne avec RED III, a bien failli arrêter la filière bois-énergie, capitale pour le développement des énergies renouvelables en France avec une part prépondérante à 35%.

**Le fait d'émettre du carbone lors de la combustion du bois, n'est pas opposable dans la mesure où l'on stocke davantage de carbone que l'on en émet.**

Il faut que les pouvoirs publics continuent leur politique de soutien afin de permettre au

bois énergie de fournir une énergie renouvelable à un prix stable, des emplois non délocalisables, et une participation capitale à la décarbonation de notre économie.

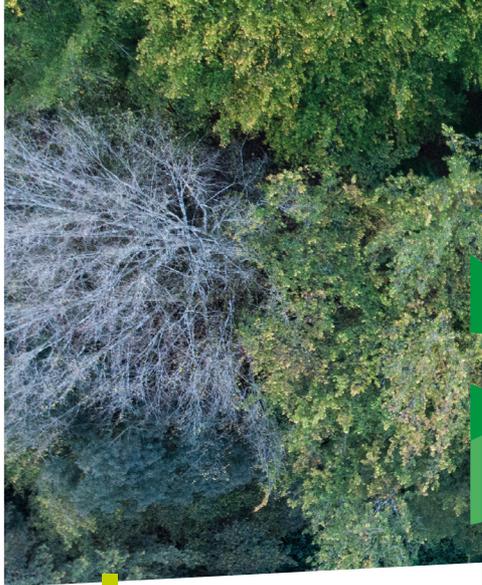
Cette filière active contribue à l'atteinte des objectifs nationaux ambitieux des 45% d'énergies renouvelables en 2030.

Le travail considérable accompli par l'interprofession, les syndicats et surtout par nos partenaires européens, a permis que cette énergie reste renouvelable.

Il nous faut continuer à communiquer et expliquer les avantages du bois énergie : élément indispensable de notre politique forestière, pour que nos politiques européennes ne reviennent pas sur cette décision.

Jean-Pierre PIGANIOL  
Président du CNPF IFC





## Candidatez au premier...

**P**orté par Fransylva, Fibois et les collectivités d'Île-de-France, le trophée des forêts d'Île-de-France met en lumière l'action positive d'une collectivité publique sur la forêt ou la filière bois. L'édition 2023 se décline en 3 prix mettant ainsi l'accent sur les multiples fonctions de la forêt :

- Prix « Bioéconomie »  
Valorisation de la forêt et/ou de ses produits permettant la production de produits bois de qualité, ou des actions en lien avec l'emploi, et l'attractivité des métiers du secteur forestier ;
- « Prix Biodiversité »  
Actions de protection, développement, mise en valeur de la biodiversité forestière et des paysages ;
- « Prix Sensibilisation et concertation »  
Initiatives visant à sensibiliser le grand public aux enjeux de



la forêt et du bois, ou à mettre en œuvre des démarches de concertation en lien avec la forêt.

«Un concours francilien pour mettre en lumière des actions positives pour la forêt et le bois portées par les collectivités locales»

Ces trophées sont ouverts aux collectivités (département, commune, groupement communal, établissement public territorial, communauté d'agglomération, syndicat de commune, etc.) et PNR d'Île-de-France.

Les candidatures s'effectuent en ligne sur le siteweb de Fransylva Île-de-France jusqu'au 15 juillet 2023. Le CNPF IFC fait parti du jury du concours.

À vous de jouer !

Rendez-vous sur : [fransylva.fr/ur-ile-de-france-trophee.html](https://fransylva.fr/ur-ile-de-france-trophee.html)

ACTUALITÉS

PREMIÈRE ÉDITION

Sylvain Gaudin © CNPF

## Un nouveau technicien au CNPF !

Depuis le 1er avril, Constant GAUBERT a rejoint l'équipe du CNPF IFC en tant que technicien forestier territorial pour le secteur sud-Loiret.

Originaire de Normandie, Constant est titulaire d'un BTS en gestion forestière complété d'une licence professionnelle «Conseiller Forestier» en apprentissage au sein de la coopérative CFBL où il s'occupait d'effectuer des martelages ou de rédiger des PSG et dossiers de certification forestière.

À 23 ans, Constant apprécie le travail de forestier et tout particulièrement d'être au cœur du sujet : sur le terrain en forêt. L'aspect relationnel le mobilise fortement, ainsi vous aurez bientôt l'occasion de le rencontrer lors de visites-conseil ou de réunions forestières.



Léa Boubet © CNPF

## PRÉVENTION

# Les incendies de forêt

## Un risque grandissant dans nos régions

En France, entre 3 000 et 4 000 feux embrasent les forêts chaque année, dont la majorité se produit en zone méditerranéenne. Toutefois, le réchauffement climatique et la sécheresse rendent le risque d'incendie plus élevé sur l'ensemble du territoire, y compris dans nos régions.

Le risque incendie est de plus en plus présent en région Centre-Val de Loire en partie à cause du réchauffement climatique.

La région Centre-Val de Loire compte plus de 800 000 hectares de forêts privées, soit près de 25% de sa superficie totale. Ces forêts, principalement composées de feuillus, présentent une grande diversité tant pour ses capacités de protection de la biodiversité que pour ses atouts économiques et sociaux.

### Adopter les bons gestes

De manière intentionnelle ou non, 9 incendies sur 10 sont d'origine humaine. Pour éviter une partie de ces incendies, nous pouvons d'ores et déjà intégrer dans notre quotidien des gestes simples.

Niveau de IFM (météo France)	Nombre de départs de feux par jour (moyenne des 3 jours précédents)				
	0 à 2	3 à 5	6 à 8	8 à 10	10 et plus
Faible	N1	N1	N1	N1/N2	N2
Modéré	N1	N1	N1/N2	N2	N2/N3
Sévère	N1	N1/N2	N2	N2/N3	N3
Très sévère	N1/N2	N2	N2/N3	N3	N3

Par exemple se tenir informé régulièrement de l'Indice Forêt Météo (IFM) sur le site internet de Météo France (voir tableau ci-dessous), ou encore, ne pas gêner l'accès aux chemins forestiers pour permettre aux pompiers d'accéder plus rapidement aux parcelles en feu.

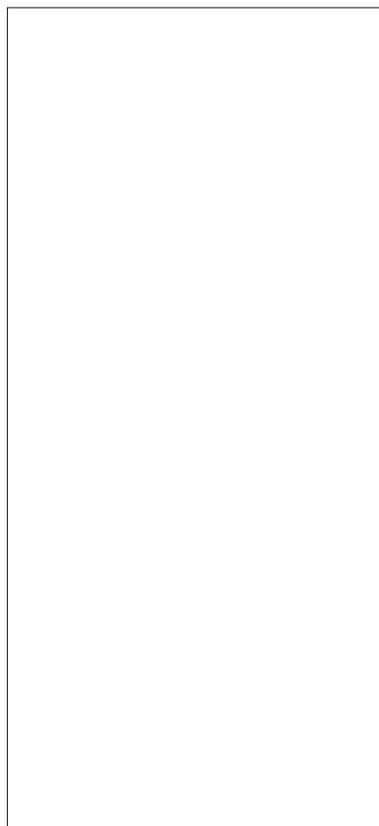
Le CNPF IFC réalise actuellement une fiche technique qui vous résumera les principaux gestes et pratiques à adopter pour prévenir et réagir face aux incendies de forêts, mais aussi pour régénérer les peuplements brûlés.

### Se renseigner

La défense des forêts contre les incendies n'est pas une pratique courante dans nos régions, cependant elle est déjà largement répandue dans le sud de la France.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur les actions utiles pour diminuer le risque incendie dans vos forêts vous pouvez :

- Demander à votre technicien CNPF de secteur des informations et conseils (contacts p.12) ;



- Regarder sur le site de votre préfecture pour savoir si vous êtes soumis à des obligations légales (notamment obligation légale de débroussaillage, dits «OLD») ;
- Chercher des informations complémentaires sur le siteweb du CNPF.

C'est ensemble que nous battrons une prévention solide contre les risques incendies.

**Augustin BOUTHENET**

Technicien Forestier chargé de mission  
Drone et Documentation Technique

## Contact direct



**Vincent Fesneau**

Chargé de mission  
Défense des Forêts  
Contre les Incendies

07 64 27 35 48

[vincent.fesneau@cnpf.fr](mailto:vincent.fesneau@cnpf.fr)

# La forêt s'invite à l'école

Le CNPF IFC anime un grand jeu nature !

Léa Boubet © CNPF

**D**ans le cadre de la Journée Internationale des Forêts, le CNPF IFC a animé un grand jeu nature en forêt auprès de plusieurs établissements scolaires des régions Île-de-France et Centre-Val de Loire, dans la cadre du programme national « La Forêt s'invite à l'école ».

## Un jeu nature made-in CNPF

Le temps d'une journée, les élèves se plongent dans la peau d'un forestier et réalisent un IBP Kids : une version simplifiée du véritable outil IBP (Indice de Biodiversité Potentielle) développé



par le CNPF et l'INRAE pour mieux intégrer la biodiversité dans la gestion forestière.

Munis d'un carnet, les élèves parcourent une forêt et notent leurs observations pour évaluer sa capacité d'accueil pour ses habitants : plantes, oiseaux, insectes, champignons, ...

Les élèves d'aujourd'hui sont les forestiers de demain

In fine, les jeunes observateurs proposent des améliorations possibles lors des travaux sylvicoles : les conseils d'un technicien forestier du CNPF au propriétaire pour favoriser la biodiversité dans sa forêt .

+ de 175 élèves sensibilisés

Pour l'édition 2023 du programme « La Forêt s'invite à l'école », ce sont 4 établissements qui ont participé au jeu d'observation IBP Kids :

- Une classe de CP à l'école de Chanteau (45) ;
- Une classe de seconde du LEGTA Areines à Vendôme (41) ;
- L'ensemble de l'école de Baccon (45) du CP au CM2 ;
- Les 3 classes de CE1 à l'école de Verville à Mennecy (91).

L'éducation à l'environnement au travers de la gestion durable des forêts et de la biodiversité fait également partie des missions développées par le CNPF IFC.

Léa BOUBET

Responsable « La Forêt s'invite à l'école »

## Abonnez-vous à **Notre forêt**

Notre Forêt ne reçoit plus de financements publics externes, souscrivez un abonnement de soutien : 40 € pour 2 ans, soit 5 €/n°. Retournez ce coupon au CNPF IFC, 5 rue de la Bourie Rouge - CS 52349 - 45023 Orléans Cedex 1 accompagné d'un chèque de 40€ à l'ordre de l'agent comptable du CNPF.

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Souscrit un abonnement de soutien à la revue **Notre Forêt** pour 2 ans (8 numéros) à 40 €

Date : / / 2023

Recevoir une facture : Oui / Non

# Chauves-souris

Les favoriser c'est aider vos forêts !

## Un animal presque invisible

Parmi les nombreuses espèces de nos forêts, certaines sont discrètes, voire invisibles du forestier et du promeneur : les chauves-souris, ou chiroptères pour les scientifiques.

Pourtant, ces mammifères nocturnes volants, aux mœurs particulières habitent bien souvent nos forêts. Environ 24 espèces sont présentes en régions Île-de-France et Centre-Val de Loire sur les 36 connues en France Métropolitaine. Quelles soient reconnues plus ou moins forestières, toutes les espèces de chiroptères fréquentent ce milieu au cours de leur vie.

## Un rôle régulateur indéniable

Les chauves-souris occupent une place essentielle dans la chaîne alimentaire. En une seule nuit, chacune peut consommer la moitié de sa masse corporelle en insectes : jusqu'à 250 chenilles ou 1 000 moustiques. Elles exercent ainsi un contrôle non négligeable sur les populations de ces invertébrés et notamment sur celles qui peuvent pulluler comme les insectes défoliateurs qui, en surnombre, affaiblissent les arbres jusqu'à leur dépérissement. Or un grand nombre de ces insectes dits « ravageurs » sont nocturnes, comme les Processionnaires du Chêne et du Pin, la Tordeuse verte du Chêne, les hannetons, etc.



Fente dans un chêne vivant : gîte potentiel.

Florent Gallois © CNPF

Les oiseaux sont connus pour réguler les populations de chenilles, pourtant les chauves-souris sont le prédateur majoritaire des papillons car les oiseaux nocturnes (chouettes, hiboux) consomment essentiellement des micro-mammifères (souris, mulots, etc.).

Le rôle des chauves-souris pour limiter les populations d'insectes ravageurs est souvent oublié, alors qu'il est indispensable

## La forêt comme refuge ou garde-manger

Incapables de créer elles-mêmes leurs abris, les chauves-souris dépendent de cavités naturelles ou artificielles. Très sociales, elles s'y regroupent sous forme de colonies de plusieurs dizaines d'individus. Leurs « gîtes », tels qu'on les appelle, peuvent



## Laissez vous guider !

varier selon les espèces, leurs besoins et la période de l'année. Les chauves-souris utilisent principalement deux types de gîtes : ceux pour hiverner et ceux pour se reproduire en saison printanière et estivale.

Selon leur structure et leur composition, les boisements peuvent proposer une variabilité de cavités portées par des arbres morts ou vivants. Ces cavités (fentes, loges, écorces décollées) sont plus généralement caractéristiques des stades vieillissants du cycle d'une forêt. Ainsi les vieux et gros arbres et le bois mort sont favorables à la présence des Pics, qui forent des loges pour leur nidification, ensuite utilisables par les chauves-souris.

**Moins de 1% des Chênes pédonculés âgés de moins de 100 ans possèdent une cavité, contre 50% des arbres de 200 à 300 ans et 100% des arbres à partir de 400 ans.**

**Il est donc important de laisser quelques très vieux arbres dans votre forêt !**

Outre l'utilisation des cavités pour le gîte, la plupart des chiroptères utilisent les forêts comme sites de chasse : les insectes dont elles se nourrissent y étant particulièrement abondants. La variabilité dans les peuplements et la diversité des strates de végétations permettent aux différentes espèces de trouver des milieux propices pour la chasse. Certaines, comme le Murin de Bechstein (voir photo ci-dessus) sont capables de se déplacer dans la végétation dense et de venir directement attraper les insectes sur les feuillages, quand d'autres ont besoin d'un sous-étage plus ouvert voire de circuler le long des lisières ou des allées forestières pour capturer les insectes au vol.

## Chauves-souris et forêt, des alliées indispensables

Marine Lauer et Laurent Tillon



Éditions CNPF-IDF ©

### Une espèce « parapluie »

Les mesures favorables aux chauves-souris en forêt découlent d'une approche prenant en compte l'ensemble des compartiments forestiers : favoriser la diversité des essences, varier les modalités de gestion des peuplements (irrégulier, régulier), maintenir des arbres habitats (gîtes), conserver du bois mort (debout et au sol), favoriser les effets de lisières (cloisonnements forestiers, allées forestières), raisonner la gestion à l'échelle du massif et non à la parcelle, maintenir des plans d'eau et milieux humides et chercher la constitution de trames entre ses compartiments. Ces mesures ont également un impact positif sur un grand nombre d'autres espèces.

Ainsi, la prise en compte des chauves-souris pour améliorer la biodiversité globale des forêts est une clé d'entrée tout à fait pertinente.

**Marine LAUER,**  
Responsable Environnement

# Gérer la végétation aux abords des lignes électriques

Fondamentaux & démarches innovantes

**R**TE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité à haute et très haute tension, est chargé dans le cadre de sa mission de service public d'assurer la sécurité de ses lignes à haute tension et de leurs abords, pour garantir l'alimentation électrique du territoire. Avec 20% de ses lignes en milieu forestier, leur sécurisation passe par l'entretien de la végétation sous les emprises des lignes.

## Une obligation régie par la loi

L'entretien de la végétation aux abords des lignes à haute-tension est une tâche fixée par le Code de l'énergie qui reconnaît à RTE le droit de « couper les arbres et branches qui [...] pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages ».

RTE doit ainsi prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les distances minimales de sécurité entre l'ouvrage électrique et la végétation soient à tout moment respectées, et ce pour garantir la sécurité des ouvrages, des biens et des personnes.

## Des modes de gestion de la biodiversité innovants

Afin de limiter le recours au gyrobroyage, technique usuelle d'entretien de la végétation sous



Bruno Longa © CNPF

les lignes électriques, depuis plusieurs années,

RTE teste des méthodes alternatives, plus favorables à la biodiversité.

Au menu :

- plantation de lisières forestières étagées, de vergers ;
- gestion par pâturage avec des éleveurs locaux (moutons, vaches chevaux) ;
- transformation en prairie de fauche ;
- restauration de milieux ouverts (landes, tourbières) ;
- aménagements pour la faune sauvage ;
- creusement de mares ;
- méthodes de coupe sélective...

Chaque projet fait l'objet d'une évaluation technique et financière entre les partenaires, notamment pour assurer, sur une certaine période d'engagement, un équilibre économique entre le coût de l'aménagement à réaliser et celui de l'entretien classique de la végétation.

Pour cette raison, la réalisation d'aménagements sur plusieurs parcelles constitue un facteur-clé de succès. À la fois parce qu'elle permet de mutualiser les moyens

financiers mais aussi de faciliter la valorisation des déchets végétaux issus de l'entretien des parcelles. Fin 2022, RTE avait ainsi aménagé plus de 1700 hectares de surface cumulée en faveur de la biodiversité, sur le territoire français.

Tiphaine ROSSIGNOL,  
Chargé d'Etudes Environnement chez RTE

## Envie d'en savoir plus ?

Faites-le nous savoir !

Le CNPF et RTE organiseront au cours de l'année une visioconférence dédiée aux méthodes alternatives d'entretien de la végétation aux abords des lignes électriques à haute et très haute tension. A cette occasion, les propriétaires forestiers intéressés seront appelés à se manifester pour que RTE étudie la faisabilité de la démarche sur les parcelles concernées.

Pour être tenu informé de l'organisation de cette présentation, écrivez-nous à [marine.lauer@cnpf.fr](mailto:marine.lauer@cnpf.fr)

# Comment faire filière en Île-de-France ?

Comment la forêt et le bois en Île-de-France peuvent-ils contribuer à répondre aux besoins actuels et futurs des Franciliens ?

© Fibois Île-de-France

L'interprofession Fibois Île-de-France a lancé en 2022 une convention citoyenne pour la filière forêt-bois régionale où 20 franciliens tirés au sort se sont réunis. Durant 3 week-ends, ils ont échangé avec des scientifiques, associations environnementales, pouvoirs publics et professionnels de la filière forêt-bois... pour rédiger un avis citoyen comprenant 26 propositions, dévoilé le 21 mars 2023 dans le cadre de la Journée Internationale des Forêts.

## Sensibiliser, dialoguer et concerter : une nécessité

L'objectif principal de cette convention citoyenne était de créer un espace de dialogue entre la filière et les franciliens, afin de sonder les réelles aspirations de ces derniers concernant l'avenir de la forêt et du bois en Île-de-France.

Parmi le panel, 7 d'entre eux vont rarement en forêt et pourtant ils ont exprimé un intérêt fort à la découverte des enjeux de la forêt et du bois et de son avenir. Ce qui révèle aussi une certaine méconnaissance et un souhait d'être mieux informé. Dans leur

avis, les citoyens indiquent que « les enjeux de la biodiversité de la forêt doivent être partagés dès le plus jeune âge et pour tous, dès l'école maternelle ».

## Préserver la biodiversité des forêts mais pas que...

Au fil de la convention, et grâce à l'intelligence collective, les citoyens ont fait évoluer leurs visions et connaissances de la filière, aboutissant à des propositions solides et éclairées.

Dans un contexte de changement climatique, la préservation de la biodiversité et de la forêt, se trouve au cœur de l'avis citoyen.

Plus globalement, les citoyens mettent en évidence l'équilibre des différents usages de la forêt, avec des propositions sur la valorisation de la ressource, l'accueil du public ou la formation. Ainsi, en réponse à la nécessité d'une construction décarbonée, l'usage de matériaux biosourcés de provenance locale est souhaité par les citoyens franciliens.

De même, il est nécessaire d'avoir une meilleure traçabilité du bois

énergie et une meilleure valorisation des métiers de la filière.

## Quelles sont les suites de cette convention ?

Cette année, Fibois Île-de-France rédige un cahier d'engagement, répondant aux propositions citoyennes. Certaines y seront déclinées opérationnellement à travers des politiques et actions mises en place ou en cours. Les plus complexes à mettre en œuvre ou non adaptées au territoire, ne seront pas retenues de manière argumentée. Cet avis nourrira les travaux d'élaboration d'une stratégie à long terme menée par Fibois IDF avec ses adhérents et partenaires, comme le CNPF IFC.

Fibois Île-de-France

## Pour aller plus loin

Découvrez l'avis citoyen, la vidéo et le dossier de presse de la convention citoyenne pour la forêt et le bois en Île-de-France sur le site-web de Fibois Île-de-France : [www.fibois-idf.fr](http://www.fibois-idf.fr)

# Marché du bois mi-2023

## un printemps toujours au vert

**D**ans un climat de forte inflation impactant les activités de construction, ainsi que les projets d'aménagements extérieurs et intérieurs, le marché des bois enregistre ce printemps une forme de consolidation de la demande et des prix, tous deux encore largement favorables pour les propriétaires forestiers.

### Côté Chêne

Le marché de la tonnellerie, porté par une reprise de l'activité événementielle post-COVID dopant la demande de vins et spiritueux, joue de nouveau un rôle de moteur, le chêne français connu et reconnu à l'international.

Les transformateurs français, comme les exportateurs asiatiques, contribuent à rendre ce marché dynamique, dans des fourchettes de prix globalement stables, gommant les inquiétudes de fin 2022.

### Côté résineux

Pour nos résineux régionaux tels que les pins sylvestres, laricios

et maritimes, le marché est très actif : bonne demande en volume de la part des acheteurs, et prix en progression par rapport à l'an dernier.

Le douglas retrouve une certaine appétence des acheteurs après une baisse fin 2022 : les prix retrouvent des niveaux certes inférieurs à l'année 2022, mais globalement corrects et plus en phase avec sa valeur réelle, effectuant ainsi une phase de correction après une petite « bulle » conjoncturelle.

### Côté populiculture

Après une courte phase d'emballément en fin d'année dernière, du fait de l'apparition de nouveaux acteurs sur le marché, les prix connaissent une petite correction mais restent sur de très bonnes bases, en tout cas significativement supérieures aux prix connus ces 5 dernières années.

### Autres débouchés

Le secteur de l'emballage bois a toujours des besoins importants. Même dans un contexte d'incertitude quant à la demande de leurs produits sur les marchés, les principaux acteurs du bois d'industrie sont dans une phase de consolidation de leur stock de matière première : leur demande est encore forte, et les prix se maintiennent voire s'apprécient légèrement.

Sans surprise, les valorisations énergétiques des bois (bois bûche, granulés, plaquettes forestières) sont très demandées, et l'augmentation des prix suit une tendance régulière.

N'oubliez pas : afin de vous éclairer au mieux sur la valeur réelle de vos bois, rapprochez-vous d'un professionnel avisé avant de les mettre en marché !

*D'après une consultation des gestionnaires, experts forestiers et coopératives de nos régions.*

**Gaël LEGROS**  
Directeur du CNPF IFC



# Le CNPF répond à vos questions techniques !

Écrivez-nous par mail à [ifc@cnpf.fr](mailto:ifc@cnpf.fr) ou par courrier (voir contacts p.12)

Franck Massé © CNPF



Jeune cormier en deuxième année de végétation

Un petit plant vigoureux est plus apte à s'installer rapidement et à supporter le stress de la plantation. Pour faciliter la reprise des plants, rappelons qu'il est indispensable de réaliser la plantation dans de bonnes conditions : sol bien préparé, meuble, ressuyé mais suffisamment frais, etc.

## Doit-on utiliser des grands plants âgés pour réussir son boisement forestier ? - M. Pd'A du 37

Non, surtout pas !

La règle est la même pour les feuillus (chênes, essences fruitières...) comme pour les résineux (pins, cèdres...). Il faut utiliser des jeunes plants vigoureux d'un ou deux ans maximum plutôt que de grands plants âgés. En effet, ces derniers ont une reprise plus difficile et sont davantage soumis aux contraintes climatiques : sécheresse, chaleur, vent...

Les chances de réussite d'un boisement sont meilleures avec du matériel juvénile de qualité : plant équilibré avec une tige régulière sans défaut ni blessure, ayant un système racinaire bien développé.

**Franck MASSÉ,**  
Technicien forestier territorial  
Indre-et-Loire

## Apiculteurs cherchent forestiers !

Marine Lauer © CNPF

Ouvrez vos forêts aux abeilles !

Des apiculteurs recherchent des emplacements en forêt :

- en Indre-et-Loire, à proximité de l'A85/A10 ;
- dans le secteur de Montargis/Briare
- dans le sud du Loiret ;
- dans l'ensemble du Cher.

Si vous êtes intéressé, contactez Marine LAUER au 06 14 52 88 80 - [marine.lauer@cnpf.fr](mailto:marine.lauer@cnpf.fr)



## Le nouveau look de **Notre forêt**

Vous l'avez remarqué, ce numéro de *Notre Forêt* s'est arboré d'un nouveau look afin de suivre le changement de charte graphique du CNPF. Peu à peu, c'est l'ensemble de nos outils de communication qui vont se vêtir de ces nouvelles couleurs et graphismes : site-web, newsletter, invitations aux réunions, fiches techniques, etc. Rassurez-vous, seul le design change, le contenu technique de la revue phare du CNPF IFC ne changera pas, vous retrouverez vos rubriques et articles à chaque parution. Nous espérons que ces changements vous donneront encore plus de plaisir à nous lire. Merci à vous.

# Vos contacts

## Équipe technique CNPF IFC

**CNPF - Île de France et Centre-Val de Loire :**  
02 38 53 07 91 - ifc@cnpf.fr  
**Île de France : Xavier JENNER**  
01 39 55 25 02  
**Cher : David HOUMEAU**  
07 77 94 95 52 - david.houmeau@cnpf.fr  
**Eure-et-Loir : Laurence PLAIGE**  
06 27 63 13 74 - laurence.plaige@cnpf.fr  
**Indre : Bruno JACQUET**  
06 14 52 88 84 - bruno.jacquet@cnpf.fr  
**Indre-et-Loire : Franck MASSÉ**  
06 14 52 88 52 - franck.masse@cnpf.fr  
**Sologne sud et Loir-et-Cher est :**  
**Clément DESCHAMPS**  
06 14 52 88 33 - clement.deschamps@cnpf.fr  
**Loir-et-Cher nord et Sologne ouest :**  
**Evaëlle BOURDAIS**  
06 14 52 88 40 - evaelle.bourdais@cnpf.fr  
**Loiret nord : Thomas VARQUET**  
06 14 52 88 64 - thomas.varquet@cnpf.fr  
**Loiret nord : Constant GAUBERT**  
06 18 58 40 50 - constant.gaubert@cnpf.fr  
**Yvelines, Val-d'Oise, Essonne, Petite Couronne :**  
**Virginie le MESLE**  
06 14 52 88 55 - virginie.lemesle@cnpf.fr  
**Seine-et-Marne : Raphaël TREMBLEAU**  
06 03 71 89 92 - raphael.trembleau@cnpf.fr  
**Formation à la Gestion Forestière (FOGEFOR) :**  
**Jérôme ROSA**  
06 14 52 88 65 - fogeforducentre@cnpf.fr

## Groupes de progrès

**CETEF du Berry : Adrien DURIAUX**  
06 88 57 14 06  
**GVF d'Eure et Loir : Denis GOISQUE**  
02 37 24 46 90  
**CETEF Perche et Beauce : Pierrick COCHERY**  
01 34 83 19 44  
**CETEF de l'Indre : Lucie TALLIER**  
02 54 61 61 45  
**CETEF de Touraine : Franck MASSÉ**  
06 14 52 88 52  
**GDF du Loir-et-Cher : Hubert DÉSIRÉ**  
06 70 76 22 56 - 02 54 55 20 00  
**GEDEF Loiret-Sologne : 06 43 66 06 55**  
**Peuplier Centre-Val de Loire : Franck MASSÉ**  
02 47 48 37 90  
**Chambre d'agriculture Île-de-France :**  
**François QUAGNEAUX**  
01 39 23 42 43  
**GDF d'Île-de-France : Raphaël TREMBLEAU**  
06 03 71 89 92

## Syndicats des forestiers privés

**Cher :** 02 48 70 45 60  
**Eure-et-Loir :** 02 37 24 46 87  
**Indre :** 02 54 61 61 61  
**Indre-et-Loire :** 02 47 38 53 73  
**Loir-et-Cher :** 02 54 55 80 00  
**Loiret :** 07 61 18 23 31  
**Île-de-France :** 01 47 20 36 32



Le CNPF IFC vous invite à recycler votre revue !

# Vos prochaines réunions

Pour vous former, vous informer et débattre :



## Dates Lieux Réunions de juin à octobre 2023

Vendredi 16 Juin	Eure-et-Loir	Gérer en irrégulier est-il mieux adapté au contexte du changement climatique ?
Vendredi 16 Juin	Indre	Savoir mieux diagnostiquer l'état sanitaire de ses peuplements
Vendredi 23 Juin	Yvelines	Renouveler ses peuplements : un enjeu majeur !
Vendredi 8 Septembre	Cher	Apprécier l'équilibre forêt-gibier, découvrir la méthode « Brossier-Pallu »
Samedi 9 Septembre	Indre	Renouveler ses peuplements naturellement ou par plantation : quels itinéraires de gestion jusqu'à la première éclaircie ?
Lundi 18 Septembre	Indre-et-Loire	Renouveler ses peuplements arrivés à maturité : méthodes, choix des essences, pression du grand gibier
Vendredi 22 Septembre	Yvelines	Trucs et astuces pour bien gérer et entretenir sa petite propriété boisée
Judi 5 octobre	Loiret	Réunion inter-technique : Apprécier l'équilibre forêt-gibier, appliquer la méthode « Brossier-Pallu »
Vendredi 27 octobre	Loiret-et-Cher (Sologne)	Diagnostiquer l'état de santé des pins à l'aide de la méthode « ARCHI »

Réunions gratuites, inscription obligatoire.  
Programme complet & invitations aux réunions disponibles sur [ifc.cnpf.fr](http://ifc.cnpf.fr)



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain